



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 122659

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les infirmiers libéraux. Ces infirmiers assurent la continuité des soins 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7. Leurs tarifs sont identiques depuis cinq ans pour certains actes et vingt-cinq ans pour d'autres. Et pourtant, l'enveloppe supplémentaire de 200 millions d'euros, votée cet automne (PLFSS 2007), qui permettait de porter l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie des soins de ville de 0,8 % à 1,1 %, n'a pas du tout bénéficié aux infirmiers. Il souhaiterait savoir si une revalorisation des tarifs des infirmiers libéraux est envisagée dans les prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122659

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4044